

« Massons a v^s par jour :

« Maistre Jehan Debire, six jours.	xxx ^s
« Anthoine Michel, pour semblable.	xxx ^s
« Odynet Tardy, pour semblable.	xxx ^s
« Pierre Berry, pour semblable.	xxx ^s
« A Anthoine Bardet, pour quatre setiers chaul de « Veze, a v ^s le scetier, pour ce.	xx ^s
« A Estienne Roillet, charretier, pour le charroy de « lad. chault, de Veze aud. hostel commun, « pour ce.	v ^s
« A luy, pour le sable desd. quatre scetiers chaul a « II ^s VI ^d pour scetier (7).	x ^s
« A maistre Jehan Debire pour une post (poteau) « renforcee pour faire des moules, pour ce. . .	III ^s
« A maistre Anthoine Courtoys pour avoir vacque « au pont du Rhosne ung jour, pour ce.	v ^s
« Somme : VIII ^l III ^s .	

« Le dimenche XIX^e decembre M V^c vingt neuf, hono-
« rable, etc. »

Au dos du deuxième feuillet de cette pièce se trouve écrite la mention suivante : « Roolle des ouvrages de la
« table anticque (*Table Claudienne*) payé le XIX^e decembre
« M V^c XXIX, S. VIII^l III^s.

« (CC 790, p. n^o 12) — Le lundy vingtiesme jour du
« moys de decembre l'an mil cinq cens vingt neuf et autres
« jours de la sepmayne, en suyvens, les ouvriers apres
« nommez ont vacque et continue a faire une fenestre pour

(7) Il y avait d'abord tomberellée, qui a été biffé.